

Rencontre de l'AAM avec le PDG de Météo-France



Le 23 juillet, une délégation composée du président Jean-Jacques Vichery, du trésorier Jean-Louis Plazy et du secrétaire général Michel Ruchon a rencontré de 15h à 16h le PDG de Météo-France François Jacq dans son bureau à St-Mandé.

Le président a dans un premier temps informé le PDG du décès de Michel Maubouché, président d'honneur et précédent président de l'AAM ; il l'a remercié pour la médaille Le Verrier qui a pu lui être remise en février.

Le président a également informé François Jacq de la préparation du numéro spécial d'Arc En Ciel concernant l'hommage à Jean Labrousse et Jean Lepas. François Jacq n'est pas hostile à inclure dans le cadre de ce numéro spécial quelques lignes d'hommage, sous sa signature, non pas à titre personnel, même s'il avait une réelle sympathie pour le premier, rencontré en début de sa carrière, mais en tant que représentant institutionnel de Météo-France. Aux auteurs de ce numéro de voir s'ils souhaitent ou non inclure une courte intervention de sa part et si oui de lui faire une proposition de texte.

Le président a fait un résumé de la récente remise du prix Patrick Brochet en soulignant la qualité du travail des techniciens s'étant inscrits et en se félicitant de la présence de la quasi-to-

talité du jury à la cérémonie du 20^e anniversaire du prix.

Le président a informé le PDG que, suite à l'invitation qui nous a été faite de participer au 30^e anniversaire de la Météopole, l'AAM tiendra un stand le 29 septembre au lendemain de la nuit des chercheurs.

Le président a invité le PDG à la prochaine AG de l'AAM à Arles ; ce dernier l'a remercié et va voir avec le directeur de l'interrégion Sud-est qui peut le représenter.

Concernant la prochaine convention liant Météo-France et l'AAM (éventuellement pour 3 ans, 2013-2015), le PDG ne cache pas les difficultés budgétaires du moment. Sur le plan de la méthode, il propose que l'on travaille en mode correction par rapport à la convention en cours, qu'on lui fasse des propositions pour la mi-septembre (*) avec des commentaires, aussi bien pour ce qui est en lien avec les publications, que pour ce qui a trait à la mémoire. Le PDG fera suivre aux services financiers et pense que la convention pourra être établie pour la fin de l'année.

Le président a informé le PDG du voyage projeté au Maroc en 2013 et de la rencontre avec l'association homologue marocaine (ANRAAM) dont fait partie le directeur de la Météorologie marocaine. Le PDG accepte d'étudier un soutien financier exceptionnel à l'AAM pour que celle-ci puisse offrir un cadeau et un cocktail à nos collègues marocains. Il juge que cela serait plus simple que ce soit intégré dans la convention.

Concernant les observateurs bénévoles, le PDG va voir comment l'AAM peut les toucher, en consultant la DSO qui gère la question de l'Observation. Nous avons expliqué les diverses réponses des DIR sollicitées (fourniture des fichiers des observateurs dans 2 d'entre elles, refus pour une, transmission de notre courrier aux observateurs par une autre DIR, absence de réponse pour 5). Le PDG considère qu'il n'a pas à juger du périmètre des adhésions des membres de l'AAM et va prendre aussi l'avis du service juridique.

Nous avons souligné le succès du livre de Sophie Roy sur les 125 ans de l'Alma ; nous avons indiqué, que nous serions preneurs d'une centaine d'exemplaires supplémentaires si un tirage nouveau était envisagé. Le PDG va voir, si des besoins nouveaux s'expriment concernant cette publication. Si un tirage important était prévu, vu le

coût marginal faible, il n'y aurait aucun obstacle à satisfaire notre demande d'une centaine d'exemplaires. Le PDG a bien noté que nous pourrions par défaut nous contenter d'un tirage moins élaboré.

Concernant les aspects mémoire, le trésorier a évoqué ce qui a déjà été entrepris et qui a abouti à 7 interviews sans compter ce qui s'élabore dans une station comme Brest. Nous avons évoqué l'existence d'un Comité Mémoire au Ministère de tutelle et le souhaite que ne se perde pas la mémoire des centres météo voués à la fermeture. Le PDG indique qu'il a pris les mesures pour conserver les archives administratives des CDM ainsi que les instruments de mesure (ce dernier cas dans le cadre d'une convention avec le CNAM). Pour ce qui est de la conservation de l'historique et des aspects plus « humains », il considère qu'il faut une (des) initiative(s) ou volonté(s) locale(s) pour les préserver dans les CDM qui ferment et que c'est donc au cas par cas qu'il faut aborder le sujet. Concernant l'Histoire des différents centres, il juge difficile de trouver un historien pour travailler sur des matériaux existants (souvent très denses en histoire contemporaine) ; cependant, il juge utile la constitution de ces matériaux (comme les interviews) pour une utilisation future. S'il y a un numéro spécial d'Arc En Ciel sur la mémoire, le PDG pense qu'il faut envisager son financement dans le cadre de la convention à rédiger.

MICHEL RUCHON

(*) ndlr : après envoi de nos propositions de modifications le 12 septembre, un nouveau texte pour la convention 2013-2015 a été élaboré et a été signé le 19 novembre 2012